

Compte-rendu Réunion AP - 19.09.2018

Participants :

Rachel Briz
Vanessa Boeve
Mariana Iusco
Benoit Marchal
Blandine Duriez
Violette Mottier
Patrick Lecreq
Salomé Gacon
Christine (la concierge des Écoles Parc Schuman/Charmille)

Ordre du jour

1. Intérêt d'affilier l'AP école Schuman à la FAPEO (Fédération des Associations des Parents de l'Enseignement Officiel)

- Les participants à la réunion regarderont le site internet de la FAPEO pour se familiariser avec son projet, l'appui qu'elle peut offrir à l'AP et les activités de la FAPEO.
- Site : www.fapeo.be
- Discussion à poursuivre lors de la prochaine réunion.

2. Projet GASAP

- Accueil positif de l'AP pour le projet GASAP.
- Demande de Mme Nihant pour que le compte bancaire de l'AP soit utilisé pour les paiements des paniers par les parents des écoles Charmille et Parc Schuman qui s'inscrivent à ce projet.
- A priori, accord de principe de l'AP sous réserve de quelques clarifications en cas de non-paiements.
- Benoît doit contacter Mme Nihant pour en discuter.

3. Brocante de l'école (07.10.2018)

- 117 emplacements
- Discussion sur les modalités pratiques (accueil des brocanteurs, buvettes, publicité).

4. Fête de Carnaval

- 2 dates possibles : 16.03.2019 ou 23.03.2019
- Salle possible : Pavillon de Roodebeek (accord de la commune, sous réserve de disponibilités).
- Possibilité de faire la fête dans le gymnase de l'école Princesse Paola ? Blandine doit contacter la directrice de l'école Princesse Paola.
- Discussion à poursuivre lors de la prochaine réunion.

5. Petit Schum'

- Une fois la rentrée passée et que l'école sera en rythme de croisière, voir s'il y aurait des professeurs qui souhaiteraient reprendre ce projet.
- Discussion à poursuivre lors de la prochaine réunion.

6. Vente de gaufres

- Éventuellement en novembre (2018).
- Discussion à poursuivre lors de la prochaine réunion.

7. Contribution de l'AP pour St Nicolas

- Discussion à poursuivre lors de la prochaine réunion.

Élection de la nouvelle équipe de l'AP à compter du 19.09.2018. Sont élus à l'unanimité :

1. Président : Benoit Marchal (pour 1 an)
2. Trésorières : Blandine Duriez / Mariana Iusco
3. Secrétaires : Salomé Gacon / Violaine Mottier

**PROCHAINE REUNION DE L'AP :
10 octobre 2018 à 19h30 (réfectoire de l'école Parc Schuman)**